



## 4.2 Objectifs du projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**    Oui     Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**    Oui     Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

<b>Objet</b>		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

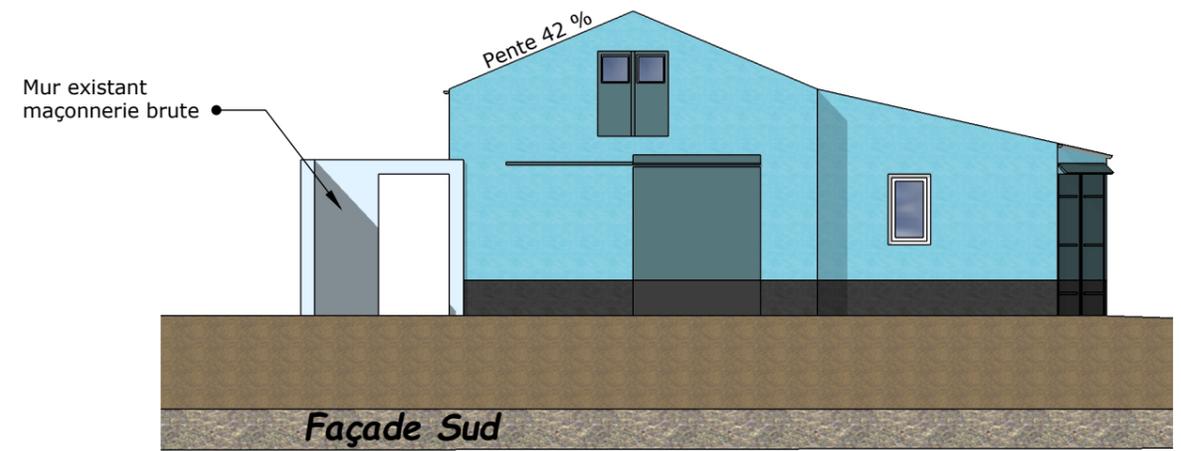
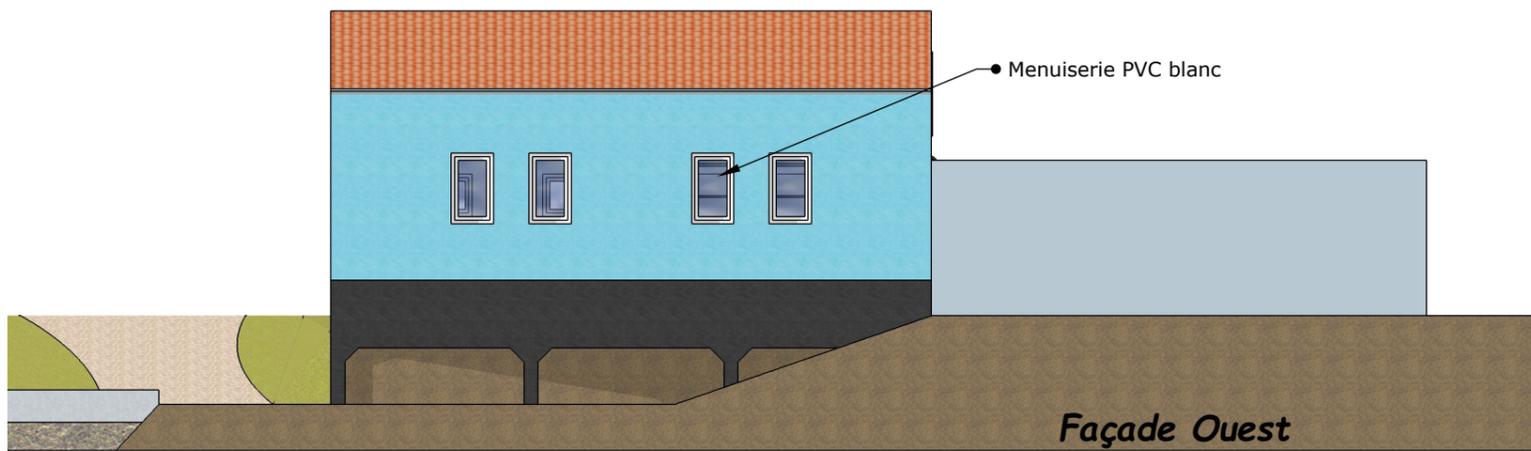
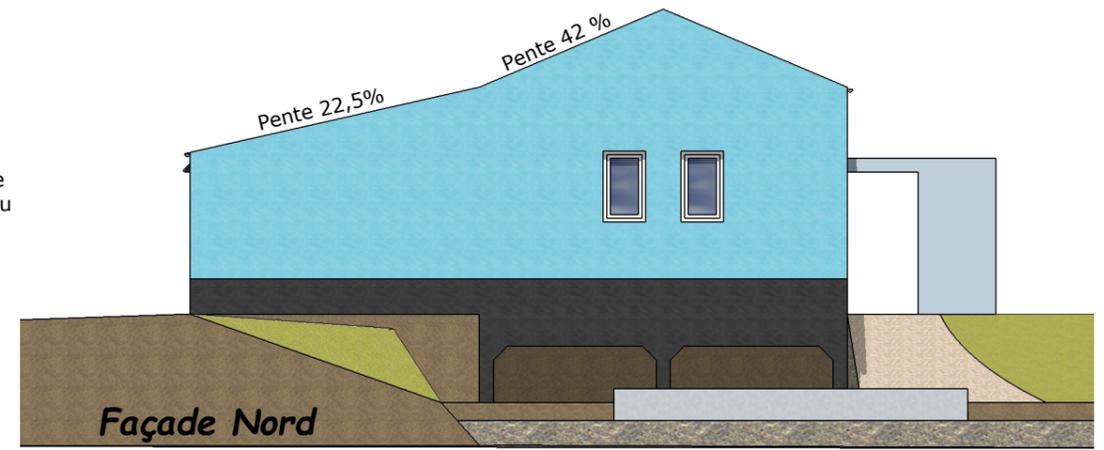
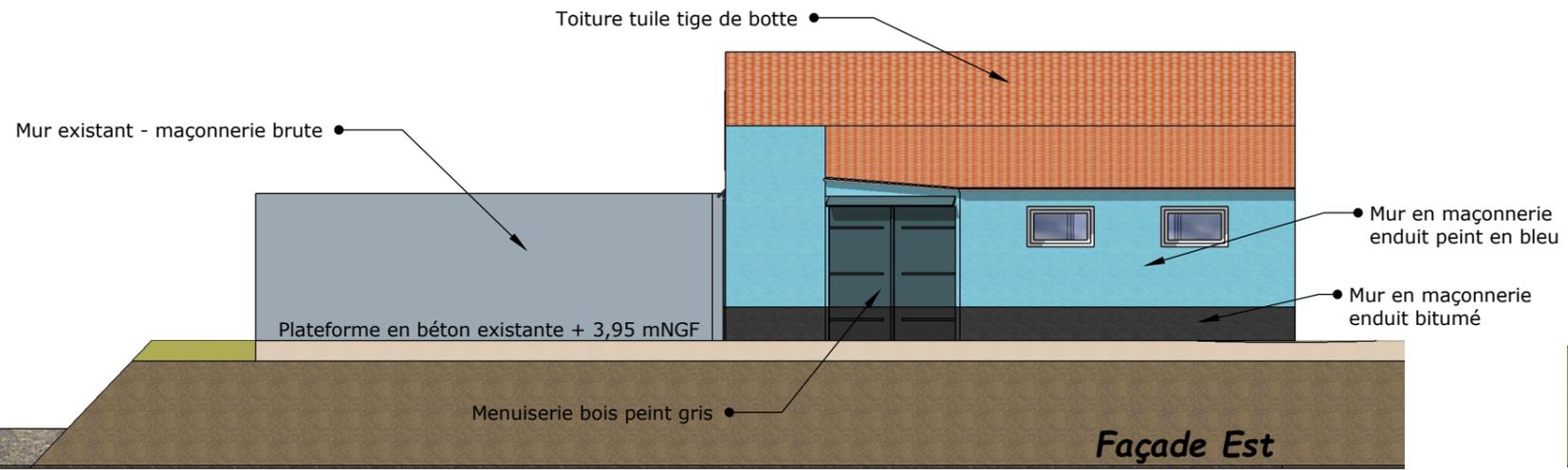
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

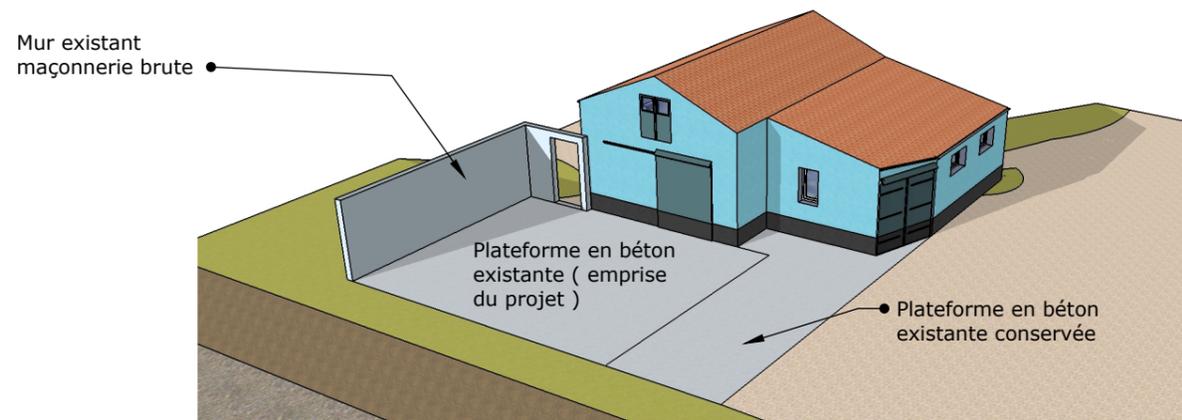
le,

Signature



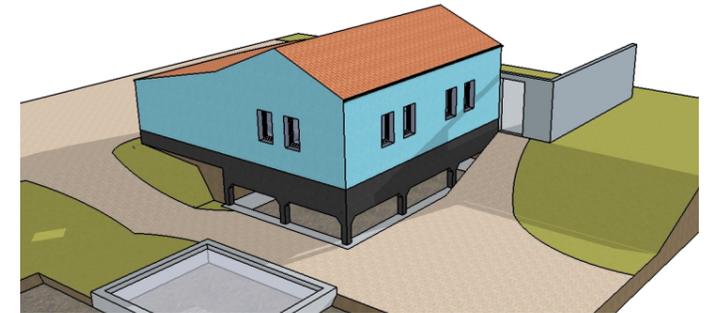


Vue depuis le nord-est



Vue depuis le sud-est

Vue depuis le nord-ouest



Vue depuis le sud-ouest





**Département de la Charente Maritime**

**Commune de MOËZE**

**Projet d'extension  
d'une cabane ostréicole**

**Pour M. PROTEAU Norbert**



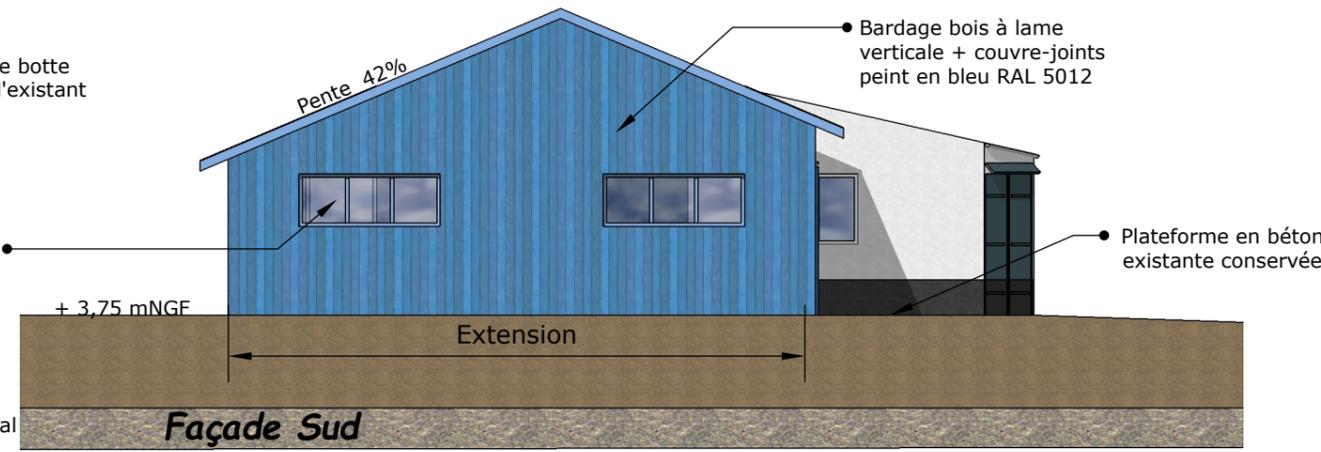
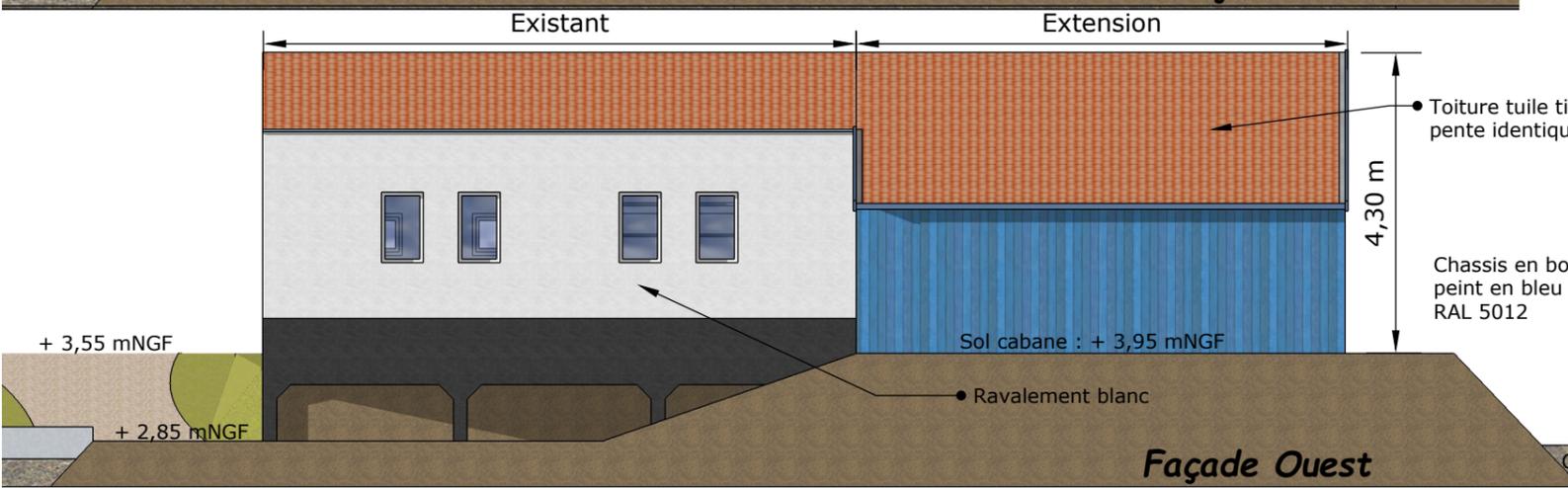
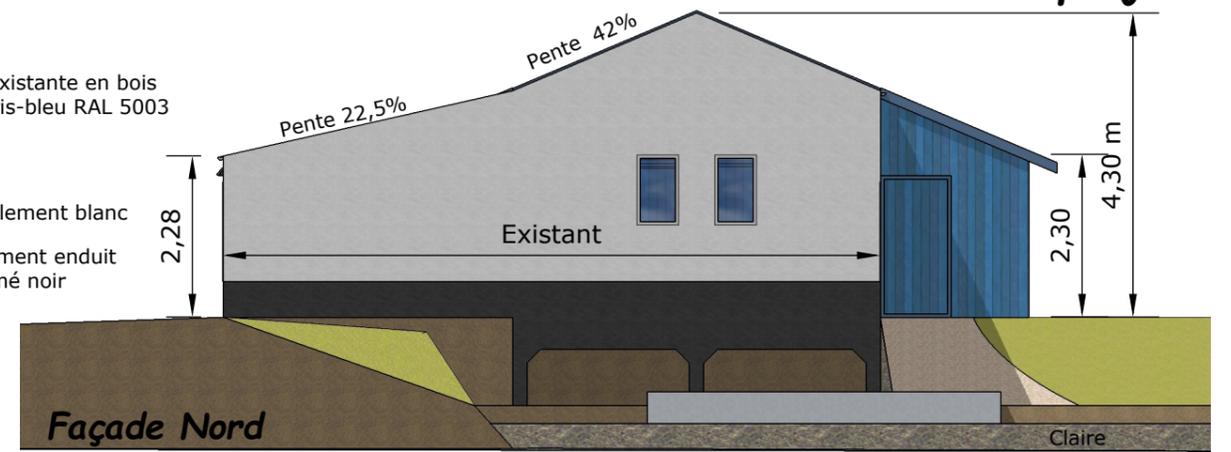
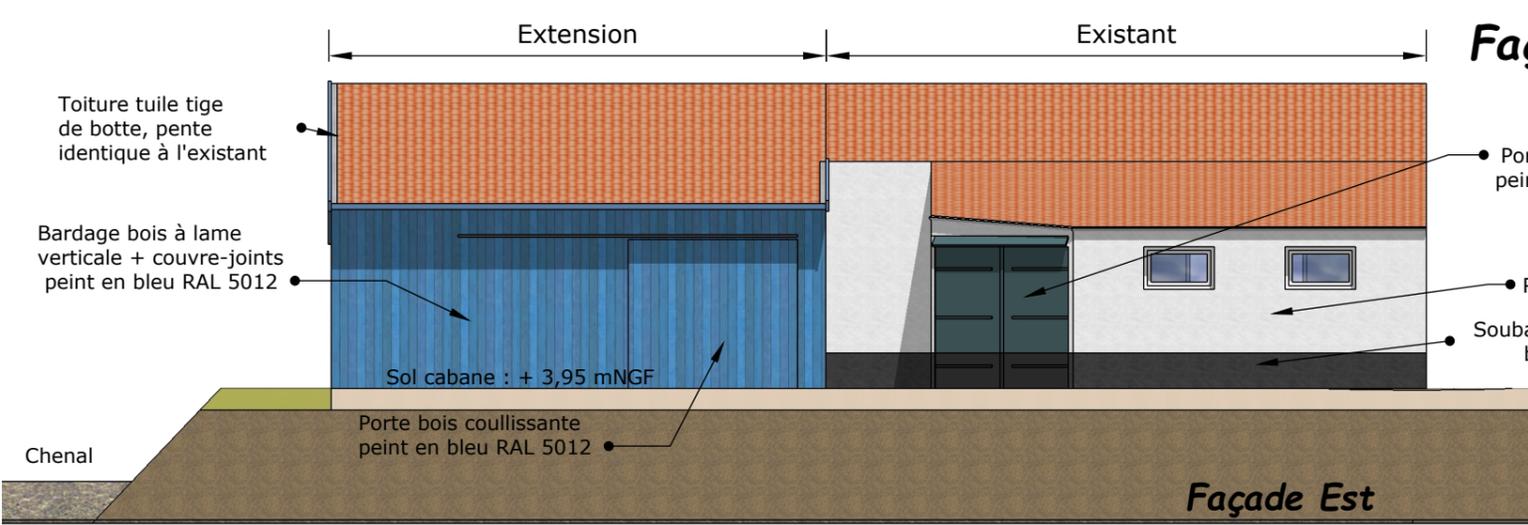
**Projet situé :  
Pont de Moëze**



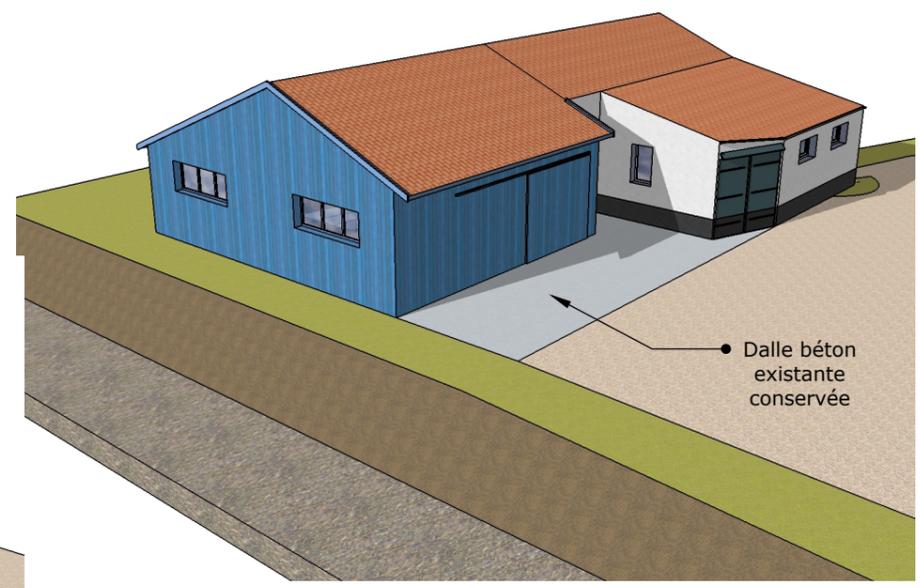
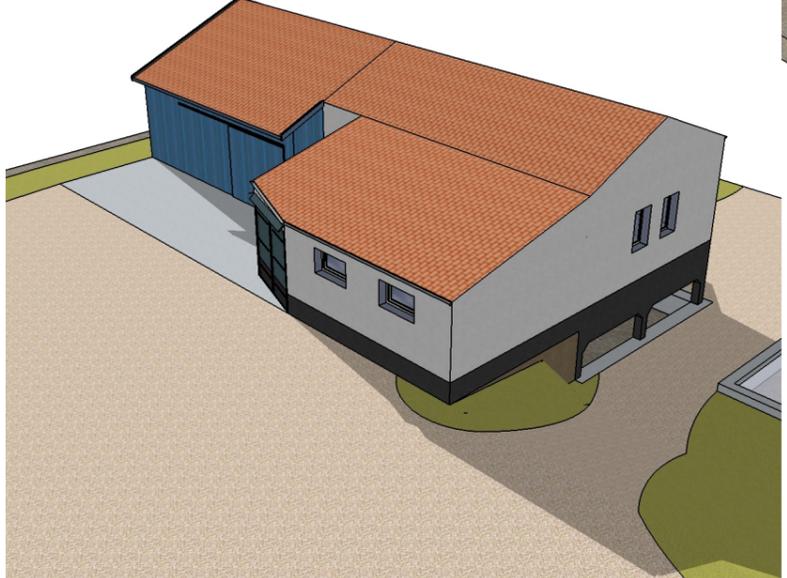
**Le 27 juillet 2017**

# Façades & Vues - 1/100

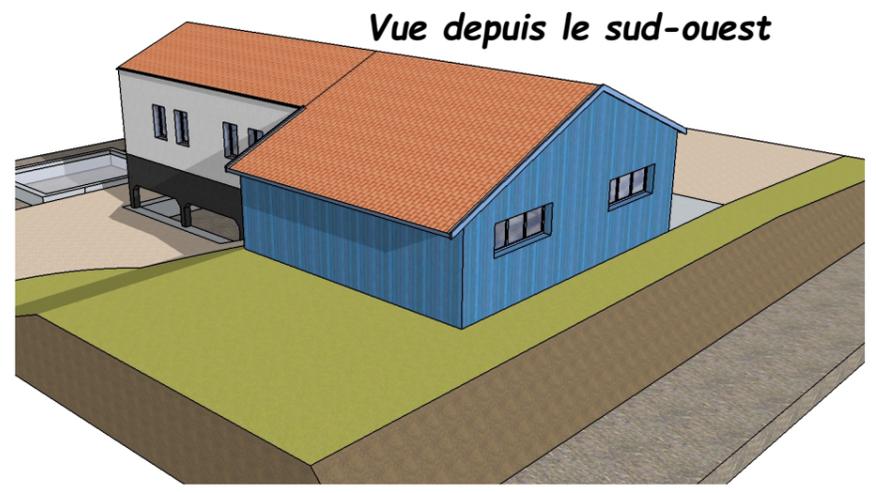
## PC 5 - Etat projeté



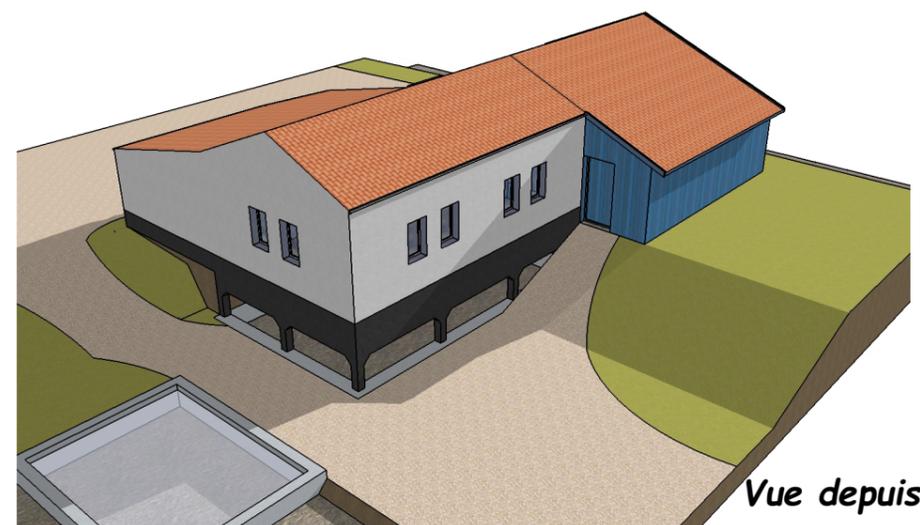
Vue depuis le nord-est



Vue depuis le sud-est



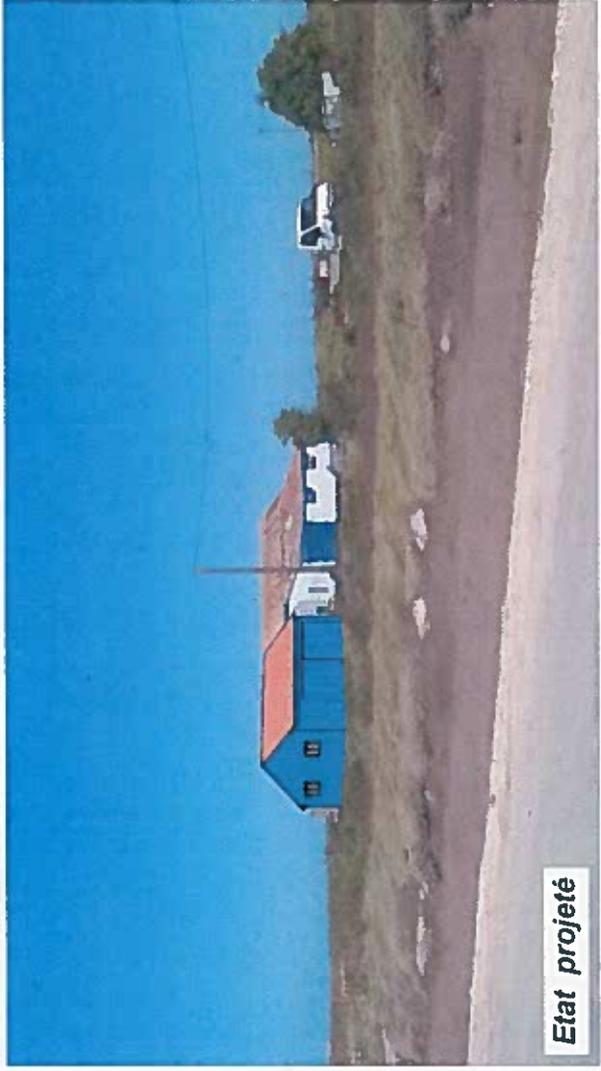
Vue depuis le sud-ouest



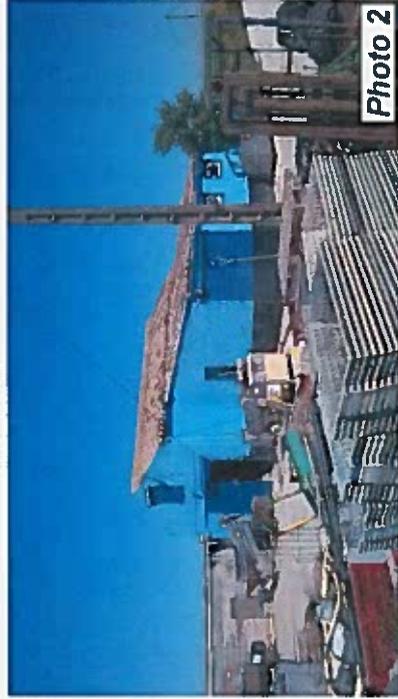
Vue depuis le nord-ouest

# Volet paysager

PC 6 - Insertion dans le site



PC 7 & 8 - Photos proches et lointaines





100 m

© IGN 2017 - [www.geoportail.gouv.fr/informations-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/informations-legales) Longitude : 1° 04' 10" W  
Latitude : 45° 53' 11" N

Projet d'extension d'un établissement scolaire pour M. PROTEAU Norbert, situé sur la commune de Meuzac, sur le domaine public maritime, en bordure du chenal de Brouage, face à la citadelle

PC 1 - Plan de situation



Extrait DPM

PC 1 - Plan de situation



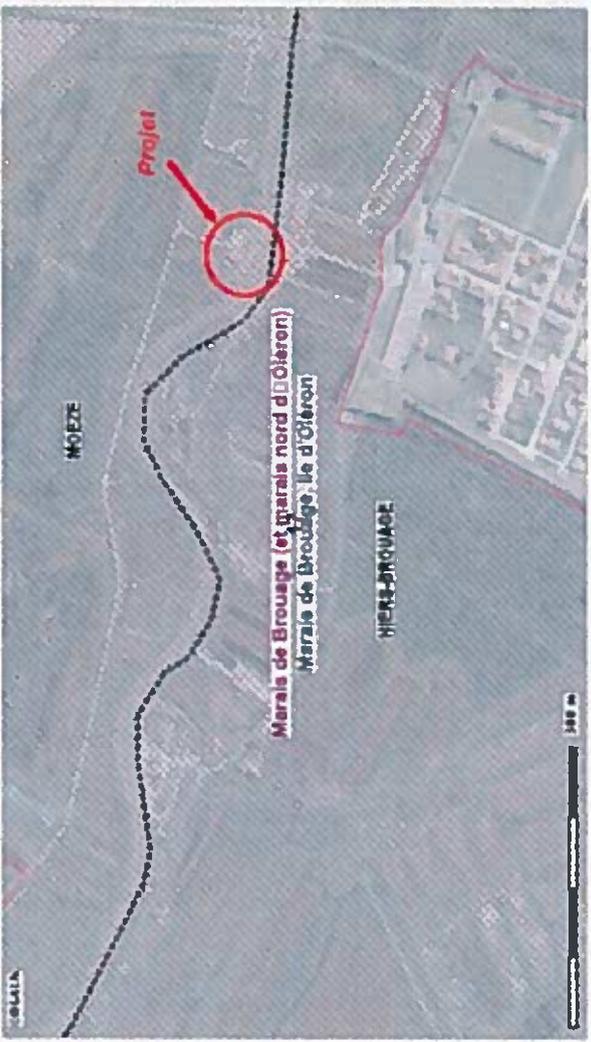
CarteÉditeur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1 : 25000

Carte site natura 2000

Carte au 1 / 25000



Carte au 1 / 5000



# Appel à projet : Valorisation paysagère

## Projet de Proteau-Ostréiculteur-Commune de Moëze

Fiche conseil ayant été réalisée par le CAUE : 23 janvier 2013

Date de la rencontre avec l'exploitant par la CARO et le CAUE: 15 février 2016

Lieu : Commune de Moëze

Propriétaire de la cabane ostréicole : Mr Proteau Norbert

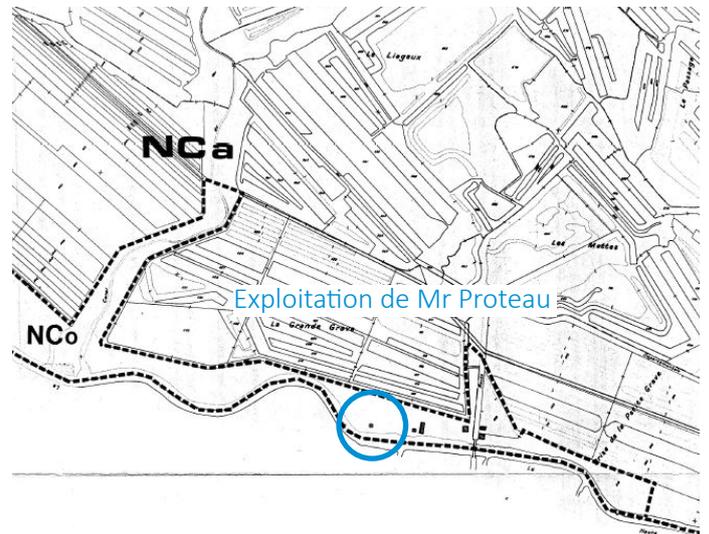
### PROJET

Le projet de Mr Proteau, se situe sur la commune de Moëze sur le domaine public maritime, le long du chenal de Brouage en face de la citadelle.

Mr Proteau suite aux conseils du CAUE en 2013, a souhaité mettre en oeuvre son projet en 2016. Cet exploitant souhaite construire un bâtiment de 39.6m<sup>2</sup> sur la dalle de béton existante. Celui-ci s'implantera dans le prolongement du bâtiment existant, avant le chenal. Ce bâtiment permettra :

- de stocker en sécurité le matériel ostréicole

Le projet de bâtiment ne portera plus sur les 100m<sup>2</sup> prévus initialement dans le projet en 2013.



### PROTECTION ET RÈGLEMENT

Le bâtiment est de l'autre côté du chenal et fait face à la citadelle de Brouage. Il est situé :

- dans le site classé de l'ancien golfe de Saintonge et du marais de Brouage
- sur le domaine public maritime portuaire
- en site natura 2000
- dans le périmètre de 500m de la citadelle de Brouage

### ETAT EXISTANT

Le bâtiment existant :

- Murs en maçonnerie enduite; enduit projeté gros grains
- Toiture en tuiles tiges de botte
- Menuiserie bois/PVC



Vue de 2016 : depuis la D3 vers le chenal et la citadelle



Vue de 2013 : depuis la citadelle vers la zone ostréicole



Vue de 2013 : Bâtiment actuel et positionnement de l'extension future

## PROTECTION ET RÈGLEMENT

### Le projet se situe dans la bande des 100m:

En effet le projet est situé en bordure du havre de Brouage.

Les dispositions de l'article L. 121-17 relatives à la bande des 100mètres s'appliquent : aux rives des étiers et des rus .

Le havre de Brouage est un canal principal conduisant l'eau de mer dans les marais, donc un étier.



### Projet situé en site classé et en zone natura 2000

Le terrain d'assiette du projet situe en espace «remarquable» , où ne peuvent être réalisés que les travaux et les aménagements listés à l'article R. 121-5 du code de l'urbanisme, dont les dispositions sont précisées par la circulaire UHC/PS1 n°2005-57 du 15 septembre 2005.

Cette circulaire précise que "des extensions limitées des bâtiments et installations peuvent être autorisées, si elles sont **nécessaires à l'exercice d'activités économiques**, dès lors que celles-ci restent compatibles avec la gestion des espaces remarquables, leur mise en valeur notamment économique ou, le cas échéant, leur ouverture au public".

La circulaire ajoute que peuvent également être autorisés "les constructions et aménagements exigeant la proximité immédiate de l'eau et liés aux activités traditionnellement implantées dans les zones de pêche, de cultures marines ou lacustres, de conchyliculture, de saliculture et d'élevage d'ovins de prés salés. **Le développement de ces activités peut justifier des aménagements sans condition de seuil**".

L'extension peut être considérée comme aménagement léger car la surface est inférieure à la surface existant du bâtiment. Accompagné par la CARO et le CAUE le projet de cet exploitant respecte le règlement architectural de la ZPPAUP de Brouage privilégiant un volume architectural implanté traditionnellement dans la Région qui s'intègre donc parfaitement dans le site.

Ces différents points ont été confirmés et validés par Mme Texier de la DDTM lors de l'élaboration du permis de construire.

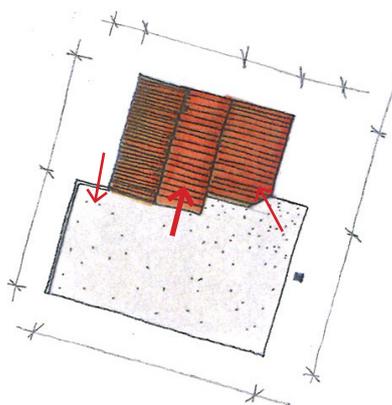
## CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT OSTRÉICOLE

### Etat existant et contraintes actuelles:

Mr Proteau dispose aujourd'hui d'un bâtiment d'une surface d'environ 80m<sup>2</sup>. Une dalle béton d'environ 100m<sup>2</sup> prolonge le bâtiment au sud.

Aujourd'hui cet exploitant ne dispose pas d'une surface suffisante afin de stocker en sécurité son matériel ostréicole.

- Accès principal
- Accès secondaire



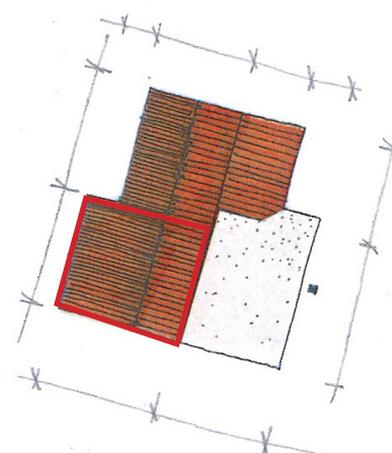
Site actuel de l'exploitation ostréicole



### Etat projet:

Construction d'un bâtiment ostréicole dans le prolongement du bâtiment existant d'une surface de 39.6m<sup>2</sup>, avec une toiture assymétrique.

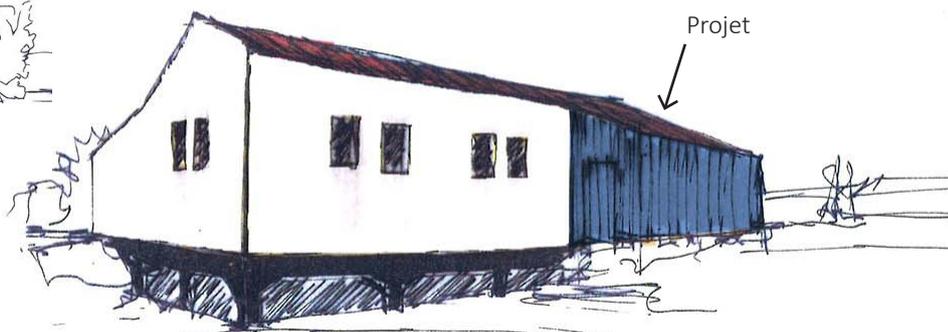
- Futur emprise



Futur extension du bâtiment ostréicole



Croquis réalisés par CAUE17



Croquis réalisés par CAUE17

## MOYENS ET MODES DE FAIRE PRÉCONISÉS PAR LE CAUE17 (EN 2013)

### Ravalement :

- Ravalement en blanc de la cabane existante aujourd'hui peinte en bleu.
- Réalisation d'un bardage bois à lames verticales avec pose de couvre-joints en bois sur le nouveau bâtiment.
- Réalisation d'un bardage bois à lames verticales avec pose de couvre-joints en bois sur le nouveau bâtiment.

### Toiture :

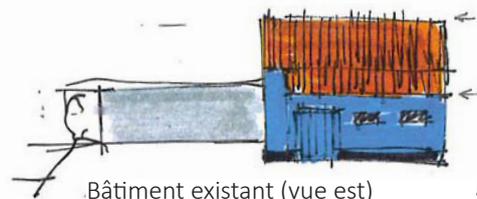
- Réalisation d'une nouvelle charpente avec des pentes identiques au bâtiment existant et couverte en tuiles similaires au bâtiment existant.
- Réalisation de débords de toit d'environ 40 cm et finition au niveau du pignon par une planche de rive apparente, sur les pignons.
- Les descentes et gouttières seront en zinc.
- Suppression de la souche de cheminée ou revoir le dessin.

### Ouvertures :

- Les fenêtres seront des ouvertures horizontales redécoupées par des petits bois extérieurs pour former des carreaux verticaux. Les menuiseries seront en bois comme souhaité par le propriétaire et peintes en couleur.

### Couleur :

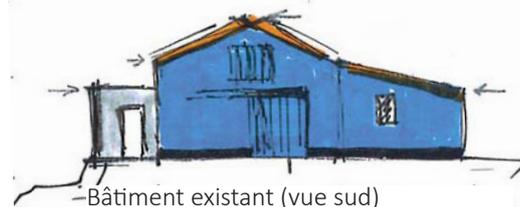
- Afin de casser l'effet de masse, les deux bâtiments sont donc de couleurs différentes, blanc pour le bâtiment existant et bleu pour le futur bâtiment(ou autre couleur à définir par le propriétaire).
- Les portes pourront être peintes comme le bardage ou en noir.



Bâtiment existant (vue est)



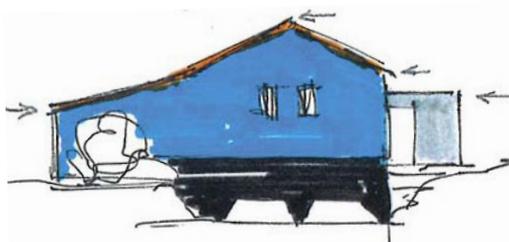
Extension du bâtiment (vue est)



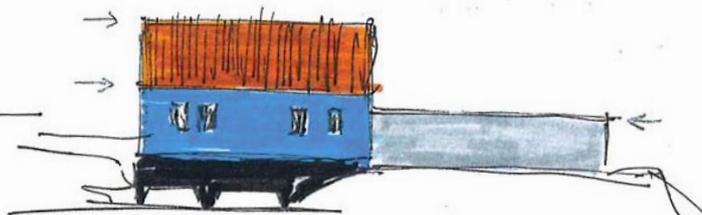
Bâtiment existant (vue sud)



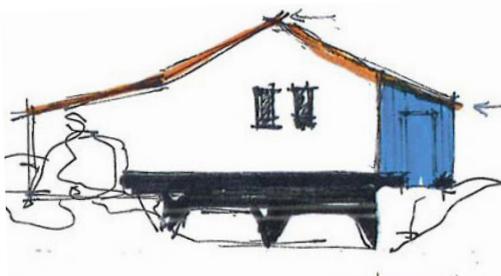
Extension du bâtiment (vue sud)



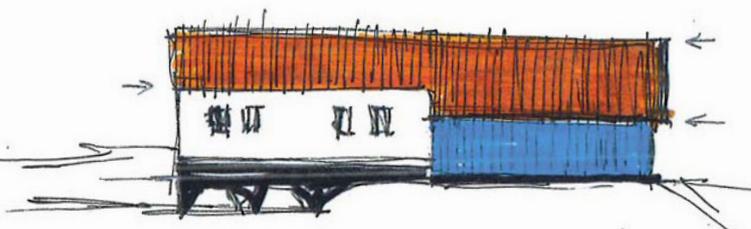
Bâtiment existant (vue nord)



Bâtiment existant (vue ouest)



Extension du bâtiment (vue nord)



Extension du bâtiment (vue ouest)

Croquis réalisés par CAUE17

# **Notice explicative**

**Objet : Extension d'une cabane ostréicole**

## **Description du terrain et de l'environnement**

### **Caractéristique du terrain :**

Le projet est situé sur la commune de Moëze en Charente Maritime ( 17 ), lieu-dit « La grande grave », en bordure du chenal de Brouage. Le terrain se situe sur le domaine public maritime portuaire, cadastré DPM 75803633. L'établissement est desservi en accès et réseaux depuis par la route départementale n°3. Le bâtiment existant est rectangulaire, avec toiture à deux pans égaux, prolongé à l'est par une extension mono-pente. Il est implanté en bordure du chenal de Brouage, en surplomb des claires environnantes.

### **Caractéristique de l'environnement architectural immédiat :**

Le projet se situe dans le site classé de l'ancien Golfe de Saintonge et du Marais de Brouage, site Natura 2000. Il se situe également dans le périmètre de 500 m de la citadelle de Brouage. Le bâtiment est entouré en périphérie proche d'autres établissements ostréicoles, de dimension similaire, voir supérieure, de part et d'autre du chenal.

## **Description du projet**

### **Historique :**

Le projet final est l'aboutissement d'une réflexion commencée en 2013, avec les conseils du CAUE, afin de pouvoir pérenniser l'activité ostréicole existante en protégeant le matériel professionnelle des vols et dégradation climatique.

### **Descriptif du bâtiment :**

Le projet prévoit donc la construction d'une extension de la cabane ostréicole dans le prolongement du bâtiment existant principale, sur l'emprise d'une partie de la plateforme béton existante, avant le chenal.

Le bâtiment existante se compose d'un corps principal avec structure maçonnée, enduit projeté gros grains actuellement peint en bleu avec le soubassement bitumé. La toiture existante est réalisée en tuile tige de botte. Les menuiseries actuelles sont en PVC blanc pour les fenêtres et bois peint ton gris-bleu (RAL 5003) pour les portes coulissantes. L'extension sera réalisée avec une ossature bois, avec bardage extérieur en bois, à lames verticales et couvre-joints, peint en bleu (RAL 5012). La toiture de l'extension se fera dans le prolongement du faîtage de la cabane actuelle, avec pans asymétriques de même pente que l'existant. Elle sera en tuile tige de botte avec gouttières zinc. Les menuiseries seront en bois peint en bleu (RAL 5012), avec châssis horizontaux recoupés avec petit bois verticaux formant 3 carreaux. Les portes seront coulissantes en bois peint en bleu (RAL 5012).

Afin de casser l'effet de masse, la cabane actuelle en bleu sera repeinte en blanc.

### **Prise en compte du relief du terrain et de la végétation actuelle**

L'extension sera réalisée sur l'emprise actuelle de la plateforme béton existante et donc ne nécessite aucun travail d'aménagement du sol. L'altimétrie du sol actuelle de la cabane et de la plateforme béton est de 3,95 mNGF. Les équipements sensibles seront mis hors d'eau à la côte + 4,00 mNGF.

Le projet n'affectera pas le site précis de son implantation car il n'y a pas de végétation ( dalle béton ).